

LE POINT DE VUE DE MICHEL GODET

Plaidoyer pour l'économie « présenteielle »

Sur un territoire donné, la consommation n'est pas déterminée par la production, mais par la présence de consommateurs – qu'ils soient résidents permanents ou touristes. Pour les territoires les plus attractifs, une part importante, voire prédominante, de leur activité économique vient de cette consommation. L'économiste Laurent Davezies a montré la force de cette économie « présenteielle » : les revenus issus de la production marchande, à vocation exportatrice et soumise aux risques de délocalisation en fonction de la concurrence internationale, ne représentent, en moyenne, que le cinquième des revenus distribués dans un territoire. Le calcul est simple à comprendre : dans la plupart des régions, à l'exception des plus productives, comme l'Île-de-France ou Rhône-Alpes, les revenus des retraités comptent pour 30 % du revenu disponible sur le territoire, ceux des fonctionnaires pour 30 %, tandis que les revenus restants, issus de l'activité productive marchande, se répartissent pour moitié entre production destinée à la consommation locale et production exportée hors du territoire.

La majeure partie du revenu local ne dépend qu'indirectement de la production marchande. Dans la plupart des grands pays européens, à commencer par la France, plus de la

moitié de la richesse créée annuellement fait l'objet de prélèvements pour être redistribuée via les budgets publics. Les dépenses (prélèvements et déficit) représentent en moyenne 54 % du PIB et 70 % du revenu des ménages. C'est la richesse des individus et des entreprises qui sert de base aux prélèvements, alors que les transferts sont pro-

Développer l'activité et l'emploi dans une région en incitant les détenteurs de revenus venant d'ailleurs à y vivre et/ou à y consommer.

portionnels au nombre d'habitants d'un territoire.

Les territoires dont le revenu s'accroît le plus rapidement sont précisément ceux que l'on croyait les grands perdants de la mondialisation : le monde rural, les villes petites ou moyennes, le littoral atlantique, les villes dénuées d'avantages « métropolitains ». C'est ainsi que le Limousin a un revenu net (après impôts et transferts) par habitant proche de la moyenne nationale, et même supérieur à celui de l'Aquitaine, alors que son PIB par habitant y est inférieur de près de 20 % à la moyenne nationale et de 10 % à celui de l'Aquitaine. A contra-

rio, l'Île-de-France produit 29 % du PIB français mais ne retient que 22 % du revenu national.

Dans la logique des pôles de compétitivité, les firmes se localisent pour produire et exporter. Mais cette économie de production pèse moins que l'économie de la consommation qui attire les entreprises nationales ou multinationales qui se localisent pour vendre. Une stratégie basée sur l'économie « présenteielle » a toutefois ses limites : enrichissant un espace de taille réduite, elle ne peut pas permettre le développement économique à l'échelle d'un pays, qui a besoin de créer de la valeur ajoutée exportable. L'optimum national n'est pas, dans ce domaine, la somme des optimums locaux.

Les débats nationaux sur les pôles de compétitivité à visée exportatrice et sur l'attractivité pour la production ne doivent pas occulter ceux qu'il faudrait avoir sur les pôles de qualité de vie résidentielle et de services de la France. Il est possible de développer l'activité et l'emploi dans une région en incitant les détenteurs de revenus venant d'ailleurs à y vivre et/ou à y consommer. Si l'on en croit les soldes migratoires, la région la plus attractive de France est le Languedoc-Roussillon... que son PIB par tête classe en 21^e position, c'est-à-dire à la dernière place des régions de la France continentale.

L'économie « présenteielle » est renforcée par le vieillissement et la mobilité de la population. Les retraités aisés ne vont pas s'installer dans les régions de vieille industrie. Et les nouveaux entrepreneurs ont tendance à s'implanter dans les zones que le climat, l'environnement naturel et la richesse des équipements collectifs rendent attractives pour leur famille et leurs cadres. Ces critères sont plus importants pour eux que les aides aux entreprises.

Certains territoires ont mis au point des stratégies visant à attirer des retraités aisés, des jeunes actifs et à favoriser le développement d'activités. Les champions gagnants de demain seront ceux qui auront su jouer la carte des pôles de qualité de vie et de services, disposant ou non de pôles de compétitivité. Les champions seront capables, comme la région Rhône-Alpes, de jouer sur les deux tableaux de la création et de la dépense de richesse.

MICHEL GODET
est professeur au CNAM.

Michel Godet anime le Cercle des entrepreneurs du Futur qui organise les Mercredis de l'initiative en partenariat avec « Les Echos ». Prochain rendez-vous : le 8 novembre au siège de la FNTF sur le thème « Vieillissements et mobilités »
Renseignements : www.lapro prospective.fr, rubrique Cercle des entrepreneurs.